



Vente de maison avant separation

Par **meug**, le **04/01/2018** à **21:47**

Bonjour,rn Marié sous le régime de la communauté réduite aux acquêts,ma femme désire vendre sa maison, la sienne, car acquise avant notre mariage.rn Elle désire demander le divorce,cependant la maison sera vendue apparemment très prochainement.rnLe divorce n'étant pas prononcé ni même demandé à l'heure actuelle,qu'elles sont les obligations de chacun en cas de vente?rnEn sachant qu'elle aimerait que je parte de la maison dès maintenant, (ce que je refuse pour ne pas faire un abandon de domicile conjugal) il serait étonnant qu'elle veuille vivre ensuite avec moi...rnD'autre part, étant donné que la somme de la vente de la maison lui revient entièrement,(même si je suis le seul à régler toutes les dépenses du foyer et ce,depuis des années)peut elle demander une pension compensatoire par la suite? rnJe vous remercie de bien vouloir m'éclaircir

Par **Visiteur**, le **04/01/2018** à **21:57**

Bonsoir,rnVotre seule possibilité d'obtenir une partie de la vente serait de disposer d'éventuelles factures d'aménagements ou rénovations honorées par vous.rnD'autre part, ce bien vendu appartient à votre épouse et elle est libre de la vendre avant ou après le divorce.rnJe vous conseille de voir un avocat pour préparer la suite.

Par **meug**, le **04/01/2018** à **22:24**

Par **meug**, le **05/01/2018** à **12:00**

Bonjour,
Personne pour répondre à mes questions?
Cordialement